

**L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce)** propose:

Que le bill C-183, tendant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts, et d'autres mesures financières, modifié par le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques soit de plus modifié en retranchant le mot «à» dans la phrase «et à définir les conditions de sa nomination et de sa rémunération» insérée par le comité après le mot «président» à la ligne 37, page 3, et en y substituant le mot «doit».

—Encore une fois, monsieur l'Orateur, il s'agit simplement d'un changement au libellé qui répond aux vœux du comité.

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**Des voix:** D'accord.

(L'amendement de l'honorable M. Lang, au nom de l'honorable M. Pepin, est adopté.)

**L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce)** propose:

Que le bill C-183, visant à créer la Société pour l'expansion des exportations et ayant pour objet de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen d'assurances, de garanties, de prêts, et d'autres mesures financières, dont le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques a fait rapport avec amendements, soit agréé.

(La motion est adoptée.)

**M. l'Orateur suppléant (M. Béchard):** Quand le bill sera-t-il lu pour la troisième fois?

**Des voix:** Dès maintenant.

**Des voix:** De l'assentiment.

**L'hon. Otto E. Lang (au nom du ministre de l'Industrie et du Commerce)** propose la 3<sup>e</sup> lecture et l'adoption du bill.

**M. Frank Howard (Skeena):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots au sujet de ce bill avant qu'il soit adopté, car il traite d'une question qui revêt un immense intérêt pour le Canada: notre position commerciale et l'expansion du commerce entre le Canada et les autres pays.

Je tiens à signaler ce qui est, à mon avis, une lacune dans la politique du gouvernement, lacune qui remonte à bon nombre d'années, et qui s'étend aussi à quelques gouvernements provinciaux, et c'est l'ardeur excessive avec laquelle le gouvernement encourage l'exportation de matières premières et de ressources naturelles à l'état brut ou quasi brut. C'est peut-être bien pour les ressources renouvelables comme le blé, le bois de charpente, le bois d'œuvre et même le bois en grume,

[M. l'Orateur suppléant (M. Béchard).]

car avec de bonnes pratiques de conservation, il y en aura encore pour les futures générations.

À mon avis, ce n'est pas dans l'intérêt bien compris du Canada de déployer autant d'efforts pour encourager l'exportation de ressources comme les ressources minérales, qui ne sont pas renouvelables. Nous exportons les matières premières ou presque, sous forme de concentrés. En ce qui concerne les minéraux, tout ce qui nous reste c'est un trou dans la terre, et aucune possibilité de renouvellement.

En exportant nos matières premières, nous exportons également des occasions d'emploi. En outre, nous contribuons à créer un malaise dans la balance des paiements avec les autres pays. Nous importons des produits finis manufacturés à partir de nos propres matières premières. Nous payons beaucoup plus que nous ne recevons pour la vente de nos ressources. En autorisant l'exportation de concentrés de la Colombie-Britannique, nous créons une situation qui nous empêchera à l'avenir de doter l'industrie minière canadienne de fonderies et de manufactures.

Chaque fois que nous exportons ces concentrés, nous nous refusons l'occasion de traiter ces concentrés plus tard quand nous serons peut-être en mesure de promouvoir effectivement chez nous l'industrie de fusion et de fabrication. Le gouvernement actuel et ses prédécesseurs ne se sont pas montrés très préoccupés par la nécessité de promouvoir l'industrie secondaire au Canada, de promouvoir l'industrie de fabrication ou d'employer nos ressources naturelles pour créer des emplois rémunérateurs pour les Canadiens.

Le gouvernement semble être disposé, déterminé même, à vendre les ressources du Canada pour quelque léger avantage immédiat et à court terme. Il est incapable de prévoir le jour où ces ressources auront une certaine valeur et un certain intérêt.

Il y aurait lieu de stimuler l'activité dans ce domaine. Le ministère de l'Expansion économique régionale s'en préoccupera peut-être plus qu'on ne l'a fait dans le passé ou plus qu'on ne prévoit le faire à en juger par les présentes intentions du gouvernement quant à l'activité de ce ministère. Le point fondamental est que l'exportation de nos matières premières ou de nos ressources naturelles à leur état brut signifie l'exportation d'occasions d'emploi pour les Canadiens. Nous nous privons de l'occasion d'améliorer la situation économique des Canadiens en sacrifiant nos richesses, nos objectifs et nos avantages propres.

• (4.10 p.m.)

Bien qu'aucun député ministériel ne m'accorde beaucoup d'attention en ce moment,